

# Vis ta Ville

Le magazine des Divionnais

#24 ✦ MAI 2021



**Police rurale**  
Une équipe renforcée  
pour votre sécurité

✦ **Finances**  
ZOOM SUR LE  
BUDGET 2021



✦ **Développement durable**  
UNE AIDE POUR L'ACHAT  
D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

**Divion**

# INSTANTS CHOISIS



**THÉÂTRE** — Divion continue d'accueillir la culture. Le spectacle itinérant « le joueur de flûte » proposé par la Comédie de Béthune s'est déroulé le jeudi 11 mars dans les écoles pour les élèves de CM1 et CM2. Un moment magique !



**CLUB ADOS** — Inscription dès la 6<sup>e</sup>. Le concept est d'apporter une valeur éducative (l'autonomie et la mobilité), une ouverture d'esprit avec la découverte de nouvelles activités et du territoire et surtout placer le jeune comme acteur de ses vacances.



**MUSIQUE** — Le professeur, Thomas Vasseur et ses élèves ont pris possession d'une nouvelle batterie complète (fûts, pieds, tabouret, pédales, pads d'entraînement) achetée par la municipalité suite à l'incendie de la salle Charles Merlin. Les cours de percussions peuvent de nouveau se dérouler avec, entre autres, cet instrument.



**ARTISTES** — Les enfants, 41 en primaire et 22 en maternelle, ont vécu deux semaines de vacances sur le thème des arts (culinaires, plastiques, visuels, littéraires) encadrés par 6 animateurs diplômés.

**NE PAS OUBLIER** — Une délégation s'est rendue à la stèle du 19-Mars afin d'honorer la mémoire des Divionnais tombés en Afrique du Nord. Jacky Lemoine, maire, Robert Frischbach, président du comité local FNACA ont déposé deux gerbes au pied du monument.





## Un budget au service de tous

Depuis plus d'un an, nos traditions sont bousculées et nous sommes contraints de renoncer à de nombreux événements qui renforcent le bien-vivre ensemble.

Tous, nous aspirons à une vie normale et la vaccination débutée en porte l'espoir.

Néanmoins, la vie communale continue. Ainsi, le vote du budget 2021 est une étape importante de la vie de notre ville.

Il permet la mise en œuvre de nombreux projets visant l'entretien, la valorisation de notre patrimoine et la gestion quotidienne de notre collectivité ainsi que la mise à disposition des services dont vous bénéficiez tout au long de l'année.

Il permet aussi de mettre en œuvre les engagements pris lors de la campagne électorale de 2020 et les chantiers de demain.

En mars, l'équipe municipale a donc voté un budget responsable et maîtrisé car capable de répondre à une vision à

long terme avec notamment le lancement de projets structurants et ce sans aucune augmentation des taux d'impôts communaux. La baisse de notre dette continue.

Ce budget s'inscrit dans le respect des grandes priorités de notre mandat telles que la solidarité, le cadre de vie et la sécurité.

Sur ce dernier point, l'arrivée de second agent pour notre Police rurale est la preuve de notre intérêt quotidien à la sérénité des Divionnais.

Enfin, je tiens à redire que j'ai la chance de m'appuyer sur une équipe d'élus mobilisés et aussi sur des services municipaux actifs et motivés qui ont su se réinventer.

Alors que le printemps approche, je caresse l'espoir que, très vite, nous puissions nous retrouver et partager.

Plus que jamais à vos côtés,  
**Votre maire dévoué,**  
**Jacky LEMOINE**

**LE BUDGET PERMET  
AUSSI DE METTRE EN  
ŒUVRE LES ENGAGEMENTS  
PRIS LORS DE LA  
CAMPAGNE  
ÉLECTORALE DE 2020**



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion  
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr  
Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire,  
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,  
Christophe Hannebouw - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 300 exemplaires  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2021 / Mai 2021 / N° 24 - 7<sup>e</sup> année - Magazine périodique.

## P. 4 | Vie des Quartiers

- > **Secours populaire**
  - . Un nouveau camion frigorifique
- > **Miss beauté Nord/Pas-de-Calais**
  - . Camille Détappe, 1<sup>ère</sup> dauphine
- > **Politique de la ville**
  - . Le houblon support d'une action collective
- > **Citoyenneté**
  - . Une médiatrice à la Cité 34

## P. 7 | Zoom

- > **Finances**
  - . Budget 2021
  - . Fonctionnement - Investissement
  - . Cap 2026

## P. 10 | Au fil des travaux

## P. 11 - 12 - 13 | Actualité

- > **Police rurale**
  - . Une équipe renforcée
- > **Espaces partagés**
  - . Lien social et lieu d'apprentissage
- > **Développement durable**
  - . Aide pour l'achat d'un vélo électrique
  - . Jeu concours chez les commerçants

## P. 14 | Tribune

## P. 15 | Vie pratique

- > **État-civil**
- > **Numéros utiles**
- > **Horaires de la mairie**
- > **Élections de juin 2021**
- > **Dès 16 ans, je me recense**



### Secours populaire : un nouveau camion

Le conseil municipal a voté une subvention de 12 000 € au comité local du Secours populaire français destinée au financement d'un nouveau véhicule frigorifique.

Une participation à hauteur de 32 % du montant total d'achat du camion. Un fourgon essentiel pour le transport de denrées alimentaires afin de ne pas rompre la chaîne du froid.

« Grâce à la générosité de la municipalité, de la Caisse d'Allocations Familiales, d'institutions diverses et de nombreux donateurs, le comité local a procédé à l'achat de ce véhicule devenu indispensable. Car durant la semaine, des denrées périssables sont retirées chez les différents partenaires (magasins, producteurs, fédération). Les règles d'hygiène sont strictes. Il était donc indispensable d'effectuer cette acqui-

tion. L'ancien véhicule avait plus de 20 ans. Le moteur frigorifique était à remplacer et de nombreuses réparations étaient à prévoir. Merci, » se réjouit Jean-Bernard Petit, président.

Deux autres projets sont dans les cartons : le premier, l'acquisition de matériel informatique pour une meilleure gestion des stocks, des bénéficiaires et de la comptabilité ; le second, l'installation de deux structures modulaires afin de pouvoir stocker des meubles reçus en don. Pour cela, le comité a besoin d'argent.

**A savoir** : les dons sont déductibles à hauteur de 75 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises. Ceux-ci peuvent être envoyés au siège, **1 rue Louis Pasteur ou contactez le 06.72.93.34.94.**



## En bref

### Le pain, c'est nocif pour les canards

Aux abords des étangs du parc Roland Cressent, il est tentant de donner du pain sec aux canards. Car oui, les enfants sont émerveillés quand les palmipèdes viennent attraper les croûtons. Ne le faites plus !

Le pain est un mauvais aliment pour les canards, cygnes, et autres oiseaux, il peut même leur être fatal. Le pain gonfle dans leur estomac et est mal digéré. Et surtout, il ne leur apporte pas les nutriments dont ils ont besoin et provoque des carences alimentaires.

Les oiseaux ne supportent pas le sel contenu dans le pain blanc. Il peut altérer rapidement les fonctions physiologiques et cérébrales. A forte dose, le sel bloque les reins et le cœur, entraînant la mort. Les canards sont particulièrement vulnérables car leur système digestif n'est pas adapté à l'ingestion du gluten présent dans le pain. Enfin, le pain laissé flottant dans l'eau favorise l'apparition de maladies.

Infos de la Ligue protectrice des oiseaux. [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)

## Hommage

### Gilbert Donchet a tiré sa dernière flèche

Gilbert Donchet est décédé le 4 mars dernier à 73 ans. Gilbert aimait sa ville. Il a joué pendant plusieurs années au sein de l'Harmonie municipale. En parallèle de son métier d'agent de la Compagnie générale des eaux, il était toujours prêt à aider son prochain. Il a été sapeur-pompier volontaire pendant plus de 40 ans au sein du Centre de première intervention de notre ville.

Il était également

Garde d'honneur à Notre-Dame-de-Lorette. Passionné de tir à l'arc et de la transmission des valeurs de ce sport, Gilbert a créé l'association « Arc-en-ciel » qu'il a présidé durant 13 ans avant de passer le relais.



## Nouvelles randonnées

Sur la place des frères Viseur une signalétique en bois annonce et propose un circuit de trois randonnées. Le départ de ces parcours se situe face à l'entrée principale de l'école élémentaire de La Clarence. Une initiative conçue et orchestrée par les membres du conseil de quartier avec l'appui de la municipalité. Ces panneaux ainsi que les poteaux de balisage ont été installés par A.V.I.E.E (Association vocation insertion environ et énergie). **Coût : 2 400 €**



## Citoyenneté

### Mécanique sauvage : interdite sur la voie publique

Vidange au grand air devant chez soi ou sur une place de parking, nuisances sonores... un arrêté municipal (portant le n°2020-169 du 5 novembre 2020) interdit dorénavant, sous peine d'amende, toutes mécaniques dites « sauvages ». Cela concerne les réparations mécaniques, de carrosserie, de vidanges de véhicules terrestres à moteur sur la voie publique ainsi que sur les espaces privés ouverts au public. Un rappel à la loi qui punit déjà ces faits de 1 500 € au maximum en cas de pollution sur la voirie.

Et pour cause : cette pratique constitue un risque pour l'environnement, la santé avec le déversement des matières de vidange et autres produits (essence, lubrifiants, produits nettoyants) dans les eaux superficielles et souterraines par rejet direct ou indirect ou après ruissellement sur le sol ou par infiltration. Alors, respectez l'environnement et votre voisinage.

## Portrait

### Camille Détappe : 1<sup>ère</sup> dauphine Miss beauté Nord/Pas-de-Calais

Camille Détappe, une Dionnaisienne de 30 ans a été élue le 29 novembre dernier, 1<sup>ère</sup> dauphine au concours de Miss Beauté Nord/Pas-de-Calais 2020-2021. Confidences et rencontre avec cette jeune femme épanouie.

#### Quel a été votre leitmotiv ?

*Une ancienne Miss que je connais bien, m'a proposé ce challenge. Je manquais de confiance en moi, donc j'ai accepté. Je ne le regrette pas. C'est un concours de beauté régional qualificatif pour Miss Beauté France. Ce comité qui lutte contre toutes les formes de discriminations prouve que les codes de la mode ont changé. Le concours est ouvert aux femmes de 18 à 40 ans qu'elles soient minces, rondes, tatouées, percées... Les concurrentes ne sont pas enfermées dans un moule. Cela a conforté mon choix.*

#### Comment s'est déroulé le concours ?

*Inscrite début mars juste avant le confinement, l'organisation a été chamboulée avec la crise sanitaire. Nous nous sommes vues en août pour un shooting photos et l'épreuve de culture générale. Puis nous avons continué nos échanges virtuellement sur Facebook. Nous postions des photos, des vidéos de présentation avec notre discours, notre engagement... Le jour de l'élection, pas de défilés sur scène en tenue de soirée devant un public mais des prestations via Facebook avec 3 tenues différentes face à un jury. Pour le maquillage et la coiffure, il fallait faire par ses propres moyens. Les candidates ont été départagées sur la base des défilés virtuels.*



*J'ai finalement obtenu l'écharpe de 1<sup>ère</sup> dauphine Miss Beauté Nord/Pas-de-Calais, une fierté pour moi et mes proches.*

#### Pour quelle cause êtes-vous engagée ?

*J'ai un amour inconditionnel pour les animaux. Aujourd'hui je partage ma vie avec 2 chats et 2 chiens. Je plaide pour leur cause et je lutte contre la maltraitance animale. A terme, je souhaiterais collecter des couvertures et de l'alimentation pour des dons aux SPA et refuges.*

#### Un dernier mot Camille ?

*Je conseille à toutes les femmes de vivre cette aventure. Osez ! On n'y perd rien, on a tout à gagner... surtout la confiance et l'estime de soi. Une citation qui est devenue ma devise « La confiance en soi est le premier secret du succès » Ralph Waldo Emerson.*

*Facebook Miss Beauté Nord/Pas-de-Calais*

# VIE DES QUARTIERS

## Citoyenneté

### Cité 34 :

#### Une médiatrice à votre service

Depuis la mi-avril, **une médiatrice sociale, Adeline Priem** va à la rencontre des habitants du quartier de la Cité 34. Elle est reconnaissable avec sa tenue bleue floquée **Citéo**, notre partenaire dans cette action avec le bailleur **Maisons et Citéo**.



Une démarche déjà existante à la Cité 30 depuis avril 2020.

Son rôle est de faciliter les liens, la cohésion et les projets afin de bien vivre et d'agir ensemble.

**Réservez lui un bon accueil.**

Ses missions :

- . **ÉCOUTER** vos idées et relayer vos propositions,
- . **INFORMER** sur le fonctionnement et la vie du quartier,
- . **ORIENTER** vers les structures et les services adéquats,
- . **PRÉVENIR ET GÉRER** les conflits de voisinage,
- . **ACCOMPAGNER** vos initiatives et projets pour faire vivre votre quartier...

**Contact : 06.46.17.86.83 ou [mediation-divion@citeo.org](mailto:mediation-divion@citeo.org)**



## POLITIQUE DE LA VILLE

J'adopte Un Pied De

# Houblon

### Ils ont adopté un pied de houblon !

Cent vingt pieds d'*humulus lupulus* (nom latin) appelés houblon viennent d'être plantés dans les potagers des Divionnais dans le cadre d'un projet citoyen. Gratuite, locale et participative, l'initiative « **Adopte un pied de houblon** » a pour objectif de fédérer et de développer les liens entre les habitants des quartiers autour d'une action collective : **la création d'un produit local**.

Le 17 avril, les pieds de houblon ont été distribués chez les particuliers volontaires. Ces jardiniers adoptants ont reçu une fiche conseils et garderont le lien via avec un groupe Facebook afin d'élever « son pied » dans les meilleures conditions.



## Citoyenneté

### Pâques : les écoliers se sont régalés !

Une surprise de « *taille* » attendait les élèves des écoles de la commune le vendredi 2 avril : la visite du **lapin de Pâques** pour les **900** écoliers. Avec sa jolie frimousse rosée, ses grands yeux et ses belles oreilles, l'animal a tout de suite conquis les écoliers en maternelle comme en élémentaire au rythme des cris de joie et de rires. Celui-ci n'était pas venu les mains vides mais avec des sachets de chocolats.

Sur la page Facebook de Divion, une vidéo relate ce moment magique précédée d'un « tuto » avec une recette à réaliser en famille à la maison et le défi du lapin qui appelle les enfants à poster une photo pour l'album souvenir du lapin.

#### Pourquoi dans les écoles ?

Afin de ne pas pénaliser une nouvelle fois les enfants en annulant la traditionnelle chasse aux œufs (interdiction des regroupements), la municipalité s'est adaptée selon les règles



sanitaires en organisant une distribution via un sympathique lapin dans les écoles. Au final, un plus grand nombre d'enfants (900) a reçu des chocolats que lors de la classique chasse.

ZOOM

# BUDGET 2021

## 11 228 000 €

### EXPLICATIONS



#### IMPÔTS

##### Pas d'augmentation

- Taxe d'habitation : 14,11 %
- Taxe foncier bâti : 35,14 %
- Taxe foncier non bâti : 94,05 %



#### ENDETTEMENT

Faible endettement de la commune  
Capital restant dû 2 092 573 €  
soit 300 € / habitant



#### FINANCES

Situation saine de la commune  
L'épargne est passée  
de 246 000 € à 770 000 €  
en raison du désendettement



#### DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement  
sont maîtrisées.  
La ville dépense 905 € / habitant  
contre 935 € pour les communes de  
même strate (5 à 10 000 habitants)



#### SERVICES À LA POPULATION

Maintien de l'ensemble  
des tarifs



#### BUDGET VOIRIE

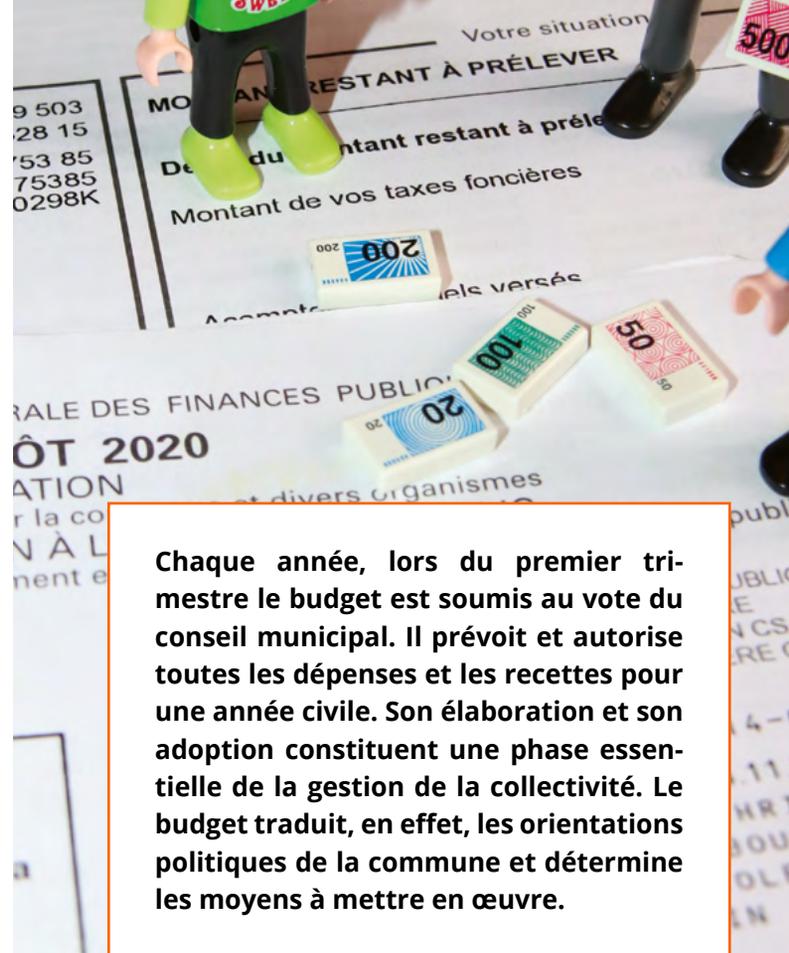
Augmentation de  
57 % des prévisions  
de 280 000 € à 440 000 €

# Fonctionnement

## 8 323 000 €

# Investissement

## 2 905 000 €

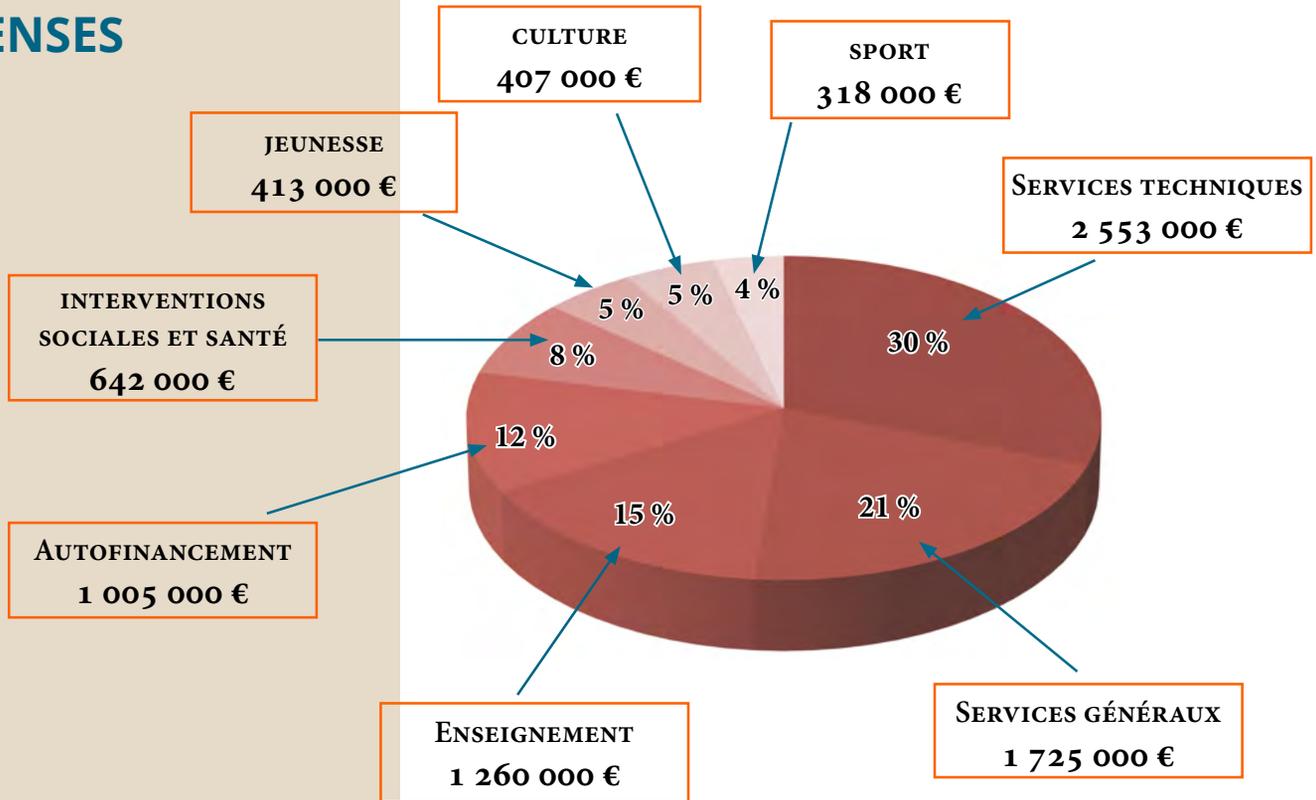


Chaque année, lors du premier trimestre le budget est soumis au vote du conseil municipal. Il prévoit et autorise toutes les dépenses et les recettes pour une année civile. Son élaboration et son adoption constituent une phase essentielle de la gestion de la collectivité. Le budget traduit, en effet, les orientations politiques de la commune et détermine les moyens à mettre en œuvre.

# ZOOM

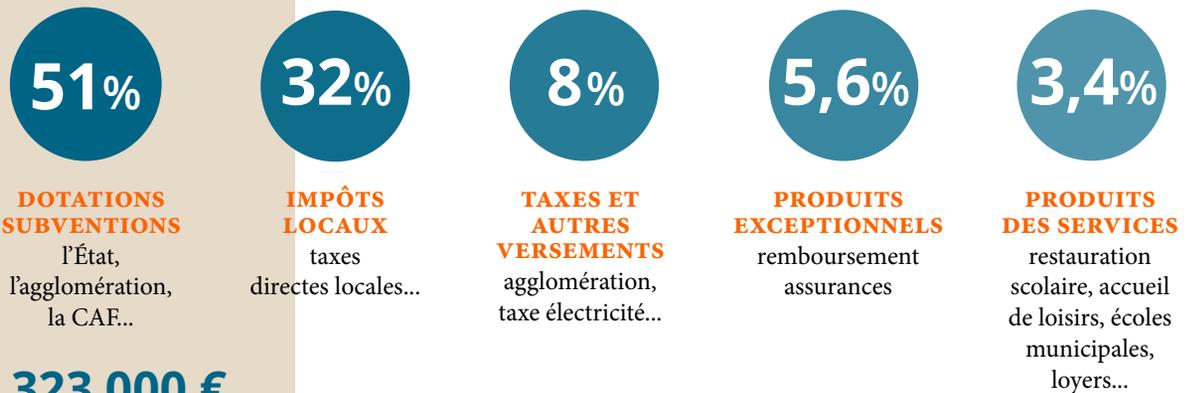
## budget 2021 - FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES



TOTAL : 8 323 000 €

### RECETTES



TOTAL : 8 323 000 €

### NOS PARTENAIRES



# budget 2021 - INVESTISSEMENT

## AMÉNAGEMENTS URBAINS : 816 000 €

Pont : rue Lamendin : 250 000 €

Réfection des berges du parc : 90 000 €

Remplacement de candélabres / leds (phase 4) : 110 000 €

Achat de locaux commerciaux en centre-ville : 218 000 €

Assistance à maîtrise d'ouvrage rue Casanova : 25 000 €

et réfection en 2022-2023 : 480 000 €

Mobiliers urbains : 73 000 €

Cimetière : caveau d'attente : 20 000 €

Cimetière : espace des Indigents : 30 000 €



## ENSEIGNEMENT : 105 000 €

Nouveaux préaux écoles maternelles du Vaal-vert et de La Clarence : 70 000 €

Écoles : nouveaux mobilier et rideaux : 35 000 €



## SPORT / SANTÉ : 420 000 €

Vestiaires : stade Jules Mallez : 250.000 €

Nouvelles aires de jeux : 120 000 €

Réfection de la toiture Billard-club : 50 000 €



## ÉQUIPEMENTS

### DES SERVICES : 100 000 €

Services techniques : 60 000 €  
(véhicules, bennes, matériels travaux publics et espaces verts...)

Instruments de musique : 40 000 €



### BÂTIMENTS PUBLICS : 582 000 €

Étude de rénovation : salle des fêtes de La Clarence : 40 000 €

Réfection de la toiture : salle André Mancey : 100 000 €

Réfection de la toiture : club la Récré : 50 000 €

Vidéo protection : 250 000 €

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : 80 000 €

Équipements pour festivités : 62 000 €



## SUBVENTIONS : 389 500 € sollicités

## CAP 2026 : 4 grands projets



### 2022 - Salle de La Clarence Daniel Carton

Une étude est en cours pour un chiffrage précis de la rénovation



### 2023 - Complexe sportif Andrée Caron

Le montant dépendra de l'envergure de la rénovation

### 2024 - Église Saint-Martin

Réfection complète 1 500 000 €

Chiffrage effectué par un cabinet d'architecte du patrimoine



### 2024 - Aménagement de la rue Louis Pasteur

Travaux : 1 300 000 €

Chiffrage effectué par une société spécialisée



# AU FIL DES TRAVAUX



## PARC ROLAND CRESSENT

Suite à un effondrement des bordures en grès qui maintenaient le chemin après le pont en venant de la rue Louis Pasteur, les services techniques ont réalisé un nouveau bordurage en grès. Puis, l'ajout de sable de Marquise a finalisé cette intervention afin de sécuriser l'accès piétons au parc de la Biette. **Coût : 500 €**

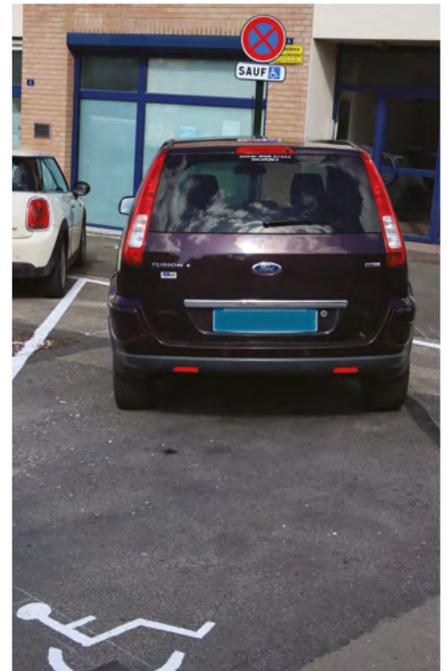


## PARKING ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU TRANSVAAL

Le service voirie a réhabilité avec un apport de schistes le parking face à l'entrée de l'école primaire du Transvaal, du club judo et du comité local de la FNACA. Une réfection complète est programmée durant l'été 2022. Une étude est en cours pour obtenir les autorisations auprès de l'agglomération concernant la gestion des eaux pluviales. **Coût : 2 300 €**

## TERRAINS DE PÉTANQUE

A l'approche des beaux jours, les bouledromes publics ont été nettoyés et désherbés avant d'y étaler cinq centimètres de sable de Marquise en finition. Réalisation des services techniques. Bon jeu de boules ! **Coût : 1 100 €**



## MISE EN CONFORMITÉ

Les places PMR (pour les personnes à mobilité réduite) ont été mises en conformité. Une société est intervenue afin d'installer des panneaux et tracer des espaces adaptés à la réglementation. Ainsi soixante douze places aux abords des bâtiments administratifs, des écoles, sur les parkings ainsi que celles de particuliers ont été actualisées sur l'ensemble du territoire.

**Coût : 18 900 €**

## ÉCOLE MATERNELLE COPERNIC

Le bureau de la directrice de l'école maternelle Nicolas Copernic trop exigüe a été rénové : réfection et peinture des murs, installation de dalles au plafond et rénovation du sol. L'emplacement a été agrandi afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les parents des enfants scolarisés et ceux à venir.

**Coût : 9 500 €**



## CITOYENNETÉ

### « LA VILLE AU FIL DE LA BRIQUE », LE CMJ ACTEUR D'UNE EXPOSITION À LA CITÉ DES ÉLECTRICIENS

Un philosophe, deux designers et un architecte, les jeunes des conseil municipaux d'Auchel, de Bruay-La-Buissière et de Divion réunis autour d'un projet participatif orchestré par la Cité des électriciens : « La ville au fil de la brique ». Cette équipe a œuvré pour la création collaborative de mobiliers urbains en brique.

Comment les jeunes du Bassin minier perçoivent, arpentent et rêvent leur environnement urbain ? Une réflexion analysée par Christian Godin, philosophe à découvrir dans cette exposition.

S'orienter, s'abriter, se détendre, se divertir, des thèmes explorés par ces jeunes, accompagnés des designers et de l'architecte, lors d'ateliers d'imagination. Croquis et maquettes montrent toute la finesse de leur réflexion pour améliorer le confort, l'esthétique et la convivialité des espaces urbains au service de tous.

Leurs concepts et idées ont été retravaillés par ces professionnels pour donner naissance à de véritables projets d'urbanisme qui tissent des liens de brique dans la ville. Un éclairage qui permet de découvrir que la brique, ce matériau identitaire du territoire, n'est pas toujours rouge..., n'a pas toujours la forme d'un pavé..., et n'est certainement pas monotone !

Les jeunes Divionnais ont vécu et participé à une belle aventure collective. Un nouveau mandat débutera en juin.

**Contact : CMJ - 11 à 17 ans**  
**Fabio Corciulo - 03.21.64.55.70**  
**elc@ville-divion.fr**

**Malheureusement en raison de la crise sanitaire, la Cité des électriciens ainsi que cette exposition sont fermées au public. Ce n'est que partie remise !**



## POLICE RURALE

### UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

Un nouveau policier rural a pris ses fonctions début mars. **Ludovic Broudehous**, 44 ans, marié 2 enfants, rejoint Ludwig Démaret déjà en place.

Une deuxième carrière qui débute pour l'ancien gendarme, « après 24 années au sein de la gendarmerie, j'avais besoin de retrouver plus de proximité au niveau professionnel et de me rapprocher de ma famille. Je désirais m'orienter dans la police municipale ou comme garde-champêtre afin de continuer d'œuvrer dans le service public pour la protection des personnes et des biens. J'affectionne être sur le terrain mais aussi le contact humain qui sont la base de ces métiers et, permettent de résoudre les situations conflictuelles. »

Jeune retraité de l'armée, Ludovic a d'abord évolué dans la gendarmerie mobile, « au niveau du maintien de l'ordre et des manifs, » avant de rejoindre les gendarmes départementaux et d'enquêter au sein d'une brigade d'autoroute dans l'Oise. Le militaire a ensuite exercé dans les territoires d'Outre-mer avant de revenir en métropole.

Une expérience qu'il veut mettre au service de notre ville avec son binôme, « mon autre motivation est de découvrir de nouvelles missions et de travailler en équipe, » ajoute-t-il. Le policier aimerait aussi mettre en place des actions de prévention ou plaquettes d'informations à destination de la population...

**Police rurale**  
**Mairie**  
**1 rue Louis Pasteur**  
**03.21.64.55.70**  
**contact@ville-divion.fr**



## LIEUX

- La Clarence : rue Robert Desnos
- Cité 30 : chemin de Lillers
- Centre : parc Roland Cressent (derrière l'école)
- Transvaal : rue Moïse Capelle
- Cité 34 : rue du Nouveau Fort / changement de lieu prochainement

## OBJECTIFS

- Renforcer le lien social, les échanges, l'entraide et la convivialité
- Renouer des liens avec la nature dans le respect de l'environnement



## Accessibilité

Création, par les services techniques, d'un carré potager sur pieds répondant à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

## ESPACES PARTAGÉS

# UN FERTILISANT DE LIEN SOCIAL ET UN LIEU D'APPRENTISSAGE

Plus qu'un simple potager, le jardin partagé est un lieu d'échanges, de convivialité, de solidarité, d'apprentissage, de partage de connaissances et de créativité. Après 18 mois d'existence, retour sur les espaces partagés et les ateliers autour du jardin.

### 2019

Premiers coups de pelle et binette en partenariat avec l'association Noeux Environnement. Des ateliers autour du jardin ont amorcé la création des espaces : réalisation de carrés potager et d'hôtels à insectes. Dès novembre, c'est la plantation d'arbres fruitiers de différentes espèces qui a délimité l'espace.

### 2020

Malgré la crise sanitaire, c'est à travers l'accueil périscolaire, que les ateliers ont continué avec l'intervention de Noeux Environnement. Les enfants très intéressés ont pu réaliser des nichoirs, mangeoires et boules de graisse. Ils ont été sensibilisés aux oiseaux du jardin.

### 2021

Chloé et Caroline, de Noeux Environnement interviennent régulièrement dans les écoles élémentaires pour sensibiliser à la biodiversité et à l'environnement épaulées par les instituteurs. En classe, différents thèmes sont abordés : cycle de la plante,

les petites bêtes de nos jardins,... Puis direction le terrain pour mettre les mains dans la terre et découvrir les trésors qu'un jardin peut offrir. « Légumes, fruits, plantes aromatiques, fleurs, arbres, tout peut y être produit, semé, planté. Les enfants retrouvent également un lien et un contact physique avec la nature en redonnant un sens au rythme des saisons », explique Chloé lors d'une intervention potagère.

Les espaces sont bien implantés dans les quartiers et respectés. A la cité 34, le lieu doit être réétudié pour une meilleure proximité avec les habitants. Les espaces resteront évolutifs et modulables dans le temps. Il s'agit d'offrir un espace agréable et multifonction où l'on consomme les produits issus de la terre et du travail du voisinage.

Ensemble, tout devient possible : produire, se détendre, cuisiner...  
À suivre...

Contact : [elc@ville-divion.fr](mailto:elc@ville-divion.fr)

## Quelques conseils pour une bonne pratique du vélo électrique

Sur un vélo électrique, on se déplace plus vite donc avec un temps de réaction plus court. Il est conseillé de se concentrer exclusivement sur le trajet, d'être toujours préparé aux imprévus et d'être attentif à son environnement. Que cela soit dans le trafic routier, sur les chemins forestiers et de campagne ou en ville, les piétons ne sont souvent pas conscients de la grande vitesse des vélos qui approchent.

Un éclairage suffisant est essentiel, non seulement la nuit, mais aussi pendant la journée. Allumez donc toujours les phares ! Les gilets réfléchissants ou les éléments réfléchissants sur les vêtements et le casque augmentent en outre la visibilité et donc la sécurité. Un bon casque qui protège contre les blessures à la tête est tout aussi important qu'une visibilité maximale. Bonne pratique !

### JEU CONCOURS

**« DIVION VOUS MET EN SELLE »**

du 17 au 31 mai

gagnez un

**VÉLO ÉLECTRIQUE**

et d'autres lots en achetant chez **les commerçants locaux**

En partenariat avec les **commerçants de Divion**



## DÉVELOPPEMENT DURABLE UNE AIDE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

**Pierre Bayart, conseiller municipal délégué à l'environnement nous présente cette initiative prévue au programme de l'équipe municipale.**

**Pourquoi cette opération ?** La ville de Divion participe - conformément à sa politique en matière de l'amélioration du cadre de vie et en faveur des déplacements doux - à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en limitant l'usage de la voiture particulière. Dans le cadre du développement durable pour inciter les habitants à utiliser le vélo pour leurs déplacements, la ville a institué un dispositif d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE).

**Cette aide s'adresse à tous les Divionnais ?**

Oui dans la limite de l'enveloppe budgétaire votée par le conseil municipal pour cette opération. Cette aide financière jusqu'à 200 € pour l'achat d'un VAE homologué neuf ou d'occasion s'adresse à toute personne sans condition de ressources dont la résidence principale se situe à Divion. L'achat doit s'effectuer chez un commerçant du territoire de notre agglomération (CABBALR). Un dossier est à déposer pour instruction à la mairie avec la présentation d'une facture datée à partir du 1<sup>er</sup> mars 2021 ainsi qu'un engagement de ne pas revendre le vélo dans un délai de 4 ans.

**D'autres aides sont possibles ?** Tout à fait, vous pouvez bénéficier d'une aide de l'État appelée « bonus vélo à assistance électrique ». Cette aide sous conditions se cumule avec l'aide des collectivités territoriales. De même, l'employeur peut prendre en charge certains frais engagés par les salariés de leurs déplacements entre la résidence et le lieu de travail. Il verse une allocation « forfait mobilités durables ». Celle-ci remplace l'indemnité kilométrique vélo.

**Parlez-nous des parkings ?** L'action plan vélo 2020 - 2026 prévoit de nouvelles actions qui répondent à une même volonté municipale : développer la « culture du vélo » sur le territoire et répondre à l'urgence écologique. Prochainement, des parkings à vélos seront installés aux endroits stratégiques de notre commune (en centre-ville, stade de football). Une borne de recharge des véhicules électriques va être installée à la piscine ; elle pourra être utilisée par les vélos électriques. Enfin une réflexion est menée sur les pistes cyclables et les voies douces.

Dossier à télécharger sur **divion.fr**

ou à retirer à l'accueil en mairie

# EXPRESSION POLITIQUE

## Un groupe minoritaire qui ne connaît pas la crise

### LISTE ENSEMBLE PLUS LOIN

Nous tenons à dénoncer l'irresponsabilité du groupe minoritaire « Divion naturellement » qui a distribué un tract indigne aux parents d'élèves à la grille des écoles.

Leur imprimé ciblait les parents qui ne travaillent pas, c'est déstabilisant pour ces derniers, déstabilisant pour les enseignants et, par conséquent, déstabilisant pour les enfants. Via ce tract, ces élus minoritaires reprochent à la municipalité d'avoir demandé et ce sans distinction sociale, à toutes les familles qui en ont la possibilité, de ne pas inscrire leurs enfants à la restauration scolaire en raison de la crise sanitaire.

C'est de notre responsabilité de trouver des solutions. Nous avons fait une proposition qui a été comprise par les papas et les mamans. Cela a permis d'augmenter la distanciation sociale entre chaque élève lors du déjeuner pour assurer aux enfants une meilleure protection.

Notre proposition ne vise que la sécurité des enfants. Aussi, nous tenons à dénoncer l'irresponsabilité du groupe « Divion naturellement ».

Groupe qui avait déjà fait preuve de comportements irrespectueux en s'introduisant de façon autoritaire dans 2 sites de restauration. Bouleversant ainsi les agents en service et in fine, les enfants. Les protocoles sanitaires doivent être respectés. Ne jouons pas avec la sécurité des écoliers ni avec celle de leur famille.

Dans le contexte actuel, les élus doivent faire preuve, plus que jamais, de responsabilité pour protéger la population. Il est donc lamentable de faire de la politique politicienne avec la crise de la Covid-19... et c'est encore plus lamentable quand les enfants sont concernés !

Suivez la réalisation de nos actions sur Facebook : Divion cap 2026

**Le groupe majoritaire**

## Messire... « votre altesse est trop bonne ! »

### LISTE DIVION NATURELLEMENT

« Que vous êtes joli, que vous me semblez beau... » (Jean de la Fontaine). Afin de ne pas être censuré, il convient donc de le flatter, ce bon souverain. La vérité dérange, la liberté d'expression est bafouée... C'est ce qui a conduit à la nonparution de notre texte dans le dernier bulletin de propagande du souverain.

Quoi qu'il en soit, le dernier budget voté par cette docile majorité occulte totalement la situation de crise sanitaire et les besoins nouveaux des Divionnais : nos aînés fragilisés, nos jeunes dont il avoue ne pas avoir le temps de se préoccuper, nos acteurs économiques dont la situation est très difficile.

Cap 2026 ? Enfumage ! Rien ne change... Comme si le monde n'avait rien connu de nouveau ces derniers mois. Même les promesses de campagne ne seront pas tenues : rien sur les voiries, rien sur la baisse des impôts !

Des études ! Des études ! Encore des études ! Un seul diplôme : l'immobilisme ... En 2021, l'église s'effondre, le complexe sportif prend l'eau et la ville est toujours sans salle des fêtes...

Mais... pas d'inquiétude : vous serez surveillés par les 100 caméras annoncées... 1 caméra pour 70 Divionnais, mieux qu'à Nice !

A l'heure du Covid et de la crise économique et sociale, est-ce la priorité ? Quel cap peu emballant... Notre ville se meurt, chaque jour un peu plus sale que la veille. Soyez rassurés, après les poubelles, notre bon roi va courir dans le vent après les masques qui envahissent Divion.

Quel cap... sans projet ni perspective, aucune attractivité !

Notre bon roi propose austérité, morosité et abandon. VIVE LE ROI !

**Émeline Delplanque - Romain Lavedrine -  
Olivier Mannessier - Patricia Potier**

## « Quand la mer est tranquille, chaque bateau a un bon capitaine »

### LISTE CHANGEONS DIVION

Le Conseil Municipal vient de voter les comptes 2020 et le Budget 2021. Sans surprise 2020 aura été une année vide et sans vague mais la majorité semble s'en satisfaire. Pourtant, malgré la crise, il aurait été possible d'agir. 2021 ne verra pour autant aucune révolution et suivra le même cap que 2020.

En parlant de cap, que dire justement de ce programme « Cap 2026 » ? Un programme rempli de fausses promesses. Prenons l'exemple des taxes, nous pouvions y lire « Nous le ferons en diminuant les impôts sans démagogie... ». Aujourd'hui notre édile souhaite un référendum pour demander si vous êtes prêts à sacrifier les services de notre municipalité contre une baisse des impôts. Encore un exemple de fuite en avant pour la majorité. Les taxes représentent 34 % des recettes de fonctionnement de notre ville. A ce jour, les charges pour maintenir nos infrastructures

ne cessent d'augmenter. Le manque d'anticipation nous vaudra un emprunt de plus de 3 Millions d'euros pour sauver nos bâtiments.

Nous sommes les seuls à vous avoir dit la vérité. Une baisse des taxes n'est pas possible si nous voulons sauver et redynamiser notre ville. Mais faut-il encore utiliser l'argent à bon escient. Une des justifications de l'augmentation des charges en 2021 est dû à l'embauche du Collaborateur de Cabinet. C'est inadmissible. La majorité n'a aucun scrupule à s'accorder des privilèges tout en nous demandant de serrer la ceinture.

Tel le radeau de la Méduse qui s'enlise, notre ville se meurt mais le Capitaine du « Cap 2026 » reste obtus.

**Benoit Penet**

## ÉTAT-CIVIL

février à juin

### ► Naissance

Jade Buvry  
Leïla Delabroye  
Jüliann Wailly Jayet  
Eden Deltour  
Inaë Masson  
Yvie Lefelle  
Kassie Gomez  
Sacha Quinta Gomes Deleplace  
Malvina Lardemer  
Kelyne Lardemer  
Lucie Guillot

### ► Décès

Suzette Saint-Léger veuve Rouselle  
Célestine Godwin veuve Normand  
Gérard Schepens  
Alphonse Glapa  
Alphonse Bodart  
Jean-Marc Descamps  
Jean-Paul Racary  
Gilbert Donchet  
Patrick Quiquempoix  
Georges Penning  
Ludovic Berthe  
Sophie Idus veuve Dwornik  
Henriette Kowalski épouse Novak  
Gérard Gensonny  
Henri Cichocki  
Pierre Bredow  
Nathalie Brongnard épouse Proyart  
Henrick Bednarczyk  
Angèle Deneux épouse Dewevre  
Maria Kuchno veuve Kowalczyk

## NUMÉROS UTILES

- . Police 17
- . Pompiers 18
- . Samu 15
- . Polyclinique de La Clarence  
03.21.54.90.00

## ÇA M'INTÉRESSE

### ► HORAIRES MAIRIE

Hôtel de ville - 1 rue Louis Pasteur  
Lundi et vendredi : 8h30 à 12h ;  
13h30 à 18h  
Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h ;  
13h30 à 17h.

### ► ÉLECTIONS JUIN 2021

Les élections Régionales et Départementales sont prévues les **20 et 27 juin** 2021.

- Ces deux élections se tiendront le même jour, il conviendra donc le jour du scrutin de voter dans un premier temps pour l'élection Régionale et dans un second temps pour l'élection Départementale.

- L'électeur devra se munir d'une pièce d'identité avec photographie : carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photographie.....

#### Attention :

- Les cartes nationales d'identité cartonnées ne sont plus acceptées.
- Les permis de conduire cartonnés sont acceptés jusqu'en 2033.

### ► JEUNESSE - ORIENTATION

Pour les élèves de 3<sup>e</sup>, le mois de mai, c'est l'heure des vœux définitifs d'orientation !

1<sup>ère</sup> année de CAP, seconde générale, seconde technologique ou seconde professionnelle....?

Formulez vos vœux sur le téléservice scolarité :

<https://teleservices.ac-lille.fr/>

Pour les terminaux, l'attente, souvent stressante, se termine le 27 mai !

Après cette date, connectez-vous régulièrement sur **ParcoursSup** pour découvrir les réponses à vos vœux et les possibilités qui vous sont accessibles. N'oubliez pas de répondre à chaque proposition !

<https://www.parcoursup.fr/>

### ► JE ME RECENSE DÈS MES 16 ANS

Le recensement est obligatoire pour tout jeune Français dans les 3 mois qui suivent ses 16 ans. **Une démarche importante à ne pas prendre à la légère !** Le jeune se fait recenser à la mairie de son domicile. Il reçoit une attestation de recensement nécessaire jusqu'à ses 25 ans pour :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer des concours et des examens d'État avant l'âge de 25 ans ( CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...)
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

#### Pièces à fournir

- une pièce d'identité
- son livret de famille
- une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et son lieu de naissance, ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle

#### Après le recensement

Le jeune recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

#### CELLE-CI SE DÉROULE EN LIGNE POUR L'INSTANT DEPUIS NOVEMBRE 2020.

La journée défense et citoyenneté est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. Vous devez y participer avant votre 18<sup>e</sup> anniversaire. À compter de la réception de votre convocation, vous disposez de 11 jours pour effectuer votre JDC en ligne. Votre convocation précise la date limite prévue.

#### Plus d'infos sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

Se connecter et créer un compte personnel sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr).

# Divion **Jeunesse**

## Sur la route de l'emploi !

Tu as entre **18 et 25 ans**, la ville t'aide à financer ton **permis de conduire**



Parce que cela coûte cher et que cela peut t'aider à trouver plus facilement un emploi, la ville t'aide à financer ton permis de conduire en échange d'une mission bénévole\* d'au moins 60h.

### Modalités\* et infos :

Dossier de candidature à retirer et à déposer jusqu'au 28 mai en mairie.  
Service E.L.C. - 03.21.64.55.73  
elc@ville-divion.fr

